

Délégation des Transports
Région Provence Alpes Côtes d'Azur
Hôtel de la Région
27 place Jules Guesde
13481 MARSEILLE cedex 20

Marseille, le 21 mai 2022.

Objet : consultation Nouvelle Gamme Tarifaire suite à consultation par vidéo présentation.

Remarque sur la vidéo présentation : celle-ci n'a pas été corrigée par rapport aux erreurs que nous avons signalées et qui discréditent la gamme actuelle, d'où la conclusion décevante de non-lecture de nos documents produits.

La Région persévère que les mesures de la NGT vont attirer du monde dans les trains :

- le prix minimum du billet de 1,30€ passera à 2,10€.
- La réduction mini groupe de 3 ou 4 personnes passera à 30 % ou 40% alors qu'elle est actuellement à 50% en accompagnateurs ZOU.
- La réduction carte ZOU 50% passera à 30% sauf pour les familles QF710.
- La réduction 10 voyages ZOU passera de 75% à 30%
- Les tarifs « carte avantage » seront supprimés
- Le tarif enfant 4 à 12 ans de 50% cumulable aux autres tarifs ZOU sera supprimé dans les trains, et deviendra non cumulable dans les autocars.

Ce n'est malheureusement pas risible, nous sommes atterrés.

Y compris de cette attaque aux enfants. Et aussi aux jeunes, car tous les jeunes de la Région PACA ne bénéficient pas du pass ZOU études : la suppression de la ZOU 50-75% pour les moins de 26 ans est donc une discrimination entre jeunes du territoire.

Seuls, les usagers QF 500 gagnent un tarif solidaire, que nous approuvons, mais dont **ni le coût de la mesure ni le gain en fréquentation ne compenseront l'hécatombe ci-dessus de manne financière récupérée et d'usagers rejetés dans leurs voitures.**

A minima, et sans aucun espoir y compris que ce courrier ne soit seulement lu par les décideurs, nous demandons :

- Le maintien du tarif enfant 4 à 12 ans à 50%, cumulable.
- Le maintien du prix minimum du billet à 1,30€.
- Une remise de 40% minimum au lieu de 30% sur les trajets de la carte ZOU à 30€.
- Une remise de 50% minimum au lieu de 30% sur les billets par 10.
- Le maintien des tarifs de la carte avantage, comme dans les autres Régions de France.

Nous vous informons alerter Monsieur le Président de la République sur ces dispositions qui vont à l'encontre des efforts, actions et recommandations de l'Etat pour l'incitation aux transports collectifs face à l'urgence climatique et le pouvoir d'achat. Votre projet va rejeter des milliers de véhicules sur les routes, il faut qu'il le sache et à minima vous en empêche.

Nous vous adressons nos salutations.

Le Président



Philippe CRETIN

Le Secrétaire Général



Jean-Michel PASCAL